

R<sup>7</sup>

# CABOTEURS ET PÊCHEURS

DE LA  
CÔTE DE TUNISIE  
EN 1882

PAR M. P. A. HENNIQUE

LIEUTENANT DE VAISSEAU



PARIS  
BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>  
Éditeurs de la Revue maritime et coloniale et de l'Annuaire de la Marine

5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

MÊME MAISON A NANCY

—  
1884

LOUDE ARABE, BATEAU DES PÊCHEURS DE SFAX, DES ILES KERKENAH  
ET DE L'ILE DJERBAH. — PÊCHE DES ARABES TUNISIENS.

(Pl. IV.)

Nous avons dit que le loude ne se rencontre que sur les plateaux qui avoisinent les îles Kerkenah et Sfax ou dans la mer intérieure de Djerbah. C'est le plus petit échantillon de la famille des cârèbes, avec lesquels sa construction et son gréement ont les plus grands rapports ; il se distingue des autres cârèbes en ce qu'il navigue généralement avec une seule voile, installée comme celle que nous avons vue au grand mât des cârèbes et gréée de la même manière. Le mât a son emplanture sur l'avant du milieu de la barque et il est tout à fait incliné sur l'arrière et soutenu par un étai ; on est étonné, la première fois qu'on voit un loude ainsi accoutré, et tant qu'on ne l'a pas vu naviguer, le dessin qui le représente paraît invraisemblable. Cette barque n'est citée dans aucun dictionnaire de marine, à notre connaissance. Lorsque le temps est beau et qu'il a intérêt à fournir une bonne marche, par exemple lorsqu'on n'est pas en pêche, le loude grée une petite voile supplémentaire à l'avant ; cette voile n'est autre qu'un triangle de toile envergué par un transfilage sur le mât lui-même, sorte de perche légère et mince qui plie sous le seul effort d'une petite brise gonflant sa voile. Avec cette voilure complète, on reconnaît bien un enfant de la famille du cârèbe tunisien ; ses formes avant et arrière sont si fines qu'il ressemble à un grand poisson ; il a très peu de hauteur au-dessus de l'eau et aussi très peu de tirant d'eau. Lorsque la brise force, on se débarrasse de la petite voile de l'avant, qu'on rentre en soulevant le mât et ferlant la voile dessus comme un pavillon sur sa hampe, et on prend des ris dans la grande voile dont la partie inférieure est garnie de 6 à 8 bandes de ris, ce qui permet de diminuer cette voile de moitié et de naviguer encore très tard sur les plateaux où il n'y a pas de mer. Nous avons vu souvent des loudes aller relever leurs nasses sur les pêcheries de la rade par d'assez mauvais temps. Ce sont aussi des loudes qui assurent le plus grand nombre des communications entre Sfax et les îles Kerkenah, bordées partout de petits fonds, et on en rencontre beaucoup dans la mer intérieure de Djerbah pendant la saison de la pêche des éponges. La tenue au mouillage est assurée par un grappin et un petit câble d'alfa ; à chaque marée basse, les loudes restent échoués au bord de la mer et les pêcheurs les abandonnent, puisqu'ils n'y peuvent trouver aucun abri ; ils leur laissent généralement le grand mât et enlèvent tout le reste du gréement et de l'armement ; la quille n'existe jamais dans la partie centrale des loudes, mais seulement sur une petite longueur à chaque extrémité (*fig. 9* de la planche A) ; le patron, à marée basse, met une grosse pierre sous chacun de ces deux points et ac-

core son bateau pour le maintenir droit et l'empêcher de reposer sur la vase.

Nous avons pris, à Sfax, les dimensions d'un loude, celui que représente la *planche IV* : il avait pour longueur  $11^m,30$ , pour largeur  $2^m,60$ , pour profondeur  $0^m,90$  du plat-bord aux bordages du fond ; le tirant d'eau arrière ne dépassait pas  $0^m,50$  et son tonnage 3 à 4 tonneaux. Il y en a de beaucoup plus petits.

*Détails de la construction et du gréement.* — Sur les loudes, comme sur les cârèbes, une lisse en saillie court de la pointe de l'étrave à la flottaison arrière ; quelques bordages, à l'arrière seulement, exhaussent la lisse et se rejoignent aux deux côtés d'un très mince tableau. Le loude est ponté sur toute la partie avant (*fig. 10* de la *planche A*) jusqu'au pied du grand mât ; il est ainsi garni d'une plate-forme, presque à la hauteur du plat-bord, ce qui contribue sensiblement à le rendre plus marin. Cette plate-forme a surtout pour but de présenter un plancher commode, pendant la pêche, pour l'homme qui se tient debout sur l'avant, chargé d'interroger du regard le fond de l'eau pendant que le bateau marche, et commode encore pour pousser du fond quand on arrive au port ; enfin, cette plate-forme est utile pendant qu'on relève les nasses sur les pêcheries. Le fond de l'embarcation n'est pas vaigré sur le loude dont nous avons donné, plus haut, les dimensions ; la partie pontée de l'étrave du banc du mât avait  $4^m,20$  de longueur. Des bittons sont installés sur le bord, à l'avant et à l'arrière, pour le tournage des amarres et des diverses manœuvres. Le gouvernail, toujours démonté au mouillage, est installé comme sur les cârèbes. Le grand mât est soutenu par un étai raidi sur l'étrave même au moyen d'un palan ; il y a un hauban de chaque bord (*fig. 20* de la *planche C*). La partie arrière de la vergue est appuyée par un bras et par une balancine ; le bras sert surtout dans l'allure du vent arrière.